

VILLE DE PONTARLIER
REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER
CANTON DE PONTARLIER

Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

**Objet : JUSTICE ET POLICE – Circulation et stationnement –
Réglementation de la circulation et interdiction de stationnement 24,
rue Arago le mardi 1^{er} juillet 2025.**

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles
L 2273-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

VU la demande de l'entreprise SNCTP pour réaliser de travaux de
terrassement sous trottoir pour création d'un branchement électrique pour le
compte de ENEDIS, 24, rue Arago, le mardi 1^{er} juillet 2025,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité
de ses concitoyens et la commodité de la circulation,

ARRETE

ARTICLE 1 – Réglementation de la circulation

Mardi 1^{er} juillet 2025, de 8 h 00 à 16 h 30, la chaussée sera réduite et la
circulation sera réglementée à tout véhicule :

- rue Arago : à hauteur du n° 24.

ARTICLE 2 – Interdiction de stationnement

Mardi 1^{er} juillet 2025, de 8 h 00 à 16 h 30, le stationnement sera interdit à
tout véhicule :

- rue Arago : à hauteur du n° 24.

ARTICLE 3 –

Les panneaux de signalisation et d'interdiction qui découlent du présent
arrêté seront mis en place par l'entreprise concernée.

.../...

ARTICLE 4 -

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de Police, ses agents, Messieurs les Gardiens de Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

PONTARLIER, le 26 juin 2025

Pour le Maire et par délégation
Le Conseiller Municipal délégué
à la Citoyenneté,



Romuald VIVOT

- 1 ex. Arrêté du Maire
- 1 ex. Police Municipale
- 1 ex. Police
- 1 ex. DMO
- 1 ex. Pompiers
- 1 ex. SNCTP
- 1 ex. Pôle Citoyenneté